



WWW.MAIRIE-COMPS.FR

BULLETIN MUNICIPAL 2018 - 2019



SOMMAIRE

EDITO Mes chers administrés	03
INFO-FLASH La mairie vous informe en temps réel	04
ZOOM Ouvrages hydrauliques	06
DÉPENSES & RECETTES Fonctionnement et investissement	08
TRAVAUX Eclairage public, environnement etc.	10
GROUPE SCOLAIRE Plan Communal de Sauvegarde	12
ASSOCIATIONS Comps mon village, la gv de comps etc.	17
FESTIVITÉS Programme des festivités	25
HISTOIRE DISTILLERIE « LA FARIGOULETTE »	27



Page 12 et 13



Page 14 et 15



Page 18 et 19

Directeur de publication : Jean-Jacques Rochette
 Responsable rédaction : Elisabeth Osmont
 avec la collaboration de Josiane Fuzillet,
 Marlène Ravix, Véronique Zimmer.
 Conception : Olivier Cartier-Lange
 Impression : imprimerie de la TARASQUE - TARASCON
 Imprimé sur papier recyclé et tiré à 900 exemplaires.
 Contact: Mairie
 Place Sadi Carnot, 30300 Comps
www.mairie-comps.fr



L'ÉDITO DU MAIRE

Mes chers administrés,
Le premier semestre 2020 marquera la fin de notre mandat mais le pari de demain sera de maintenir notre développement dans la durée et consolider une dynamique engagée depuis 2014.

Il n'est pas simple de mener de front des actions essentielles au développement de la commune en maintenant l'équilibre des finances locales de plus en plus fragiles ; le montant des subventions est de moins en moins élevé et les conditions de versement de plus en plus restrictives. Mais notre rigueur nous a permis de mener à bien nos engagements sans endetter la commune et sans augmenter les impôts depuis deux années.

2018 aura été marquée par cette période trouble où notre société a connu de très vives tensions et celles-ci se poursuivent en ce début d'année 2019. La mairie s'est engagée à recueillir vos doléances, sans prendre parti et sans jugement, celles-ci ont été transmises à nos gouvernants nationaux.

A l'heure où les attaques contre les services publics se font plus pressantes, il est important de se mobiliser pour les maintenir en milieu rural. On peut toujours discuter sur sa taille, son nombre mais le besoin de proximité, de solidarité n'a jamais été aussi prégnant.



C'est dans cet esprit que vos élus et agents communaux œuvrent jour après jour.

Pour conclure, en 2019, de nouveaux investissements seront votés lors du prochain budget, certes un programme léger mais sans endettement.

Il nous tient à cœur de ne rien lâcher dans notre progression visible et notre plus grande déception serait que nous ne puissions continuer dans la clarté, l'honnêteté, et le bon sens, loin de la politique politicienne.

Recevez mon respect le plus profond.

«Être attentif aux besoins de nos concitoyens, faire preuve de clairvoyance et mettre en œuvre des moyens pour les aider, font partie des fonctions du Maire . »

Jean-Jacques **ROCHETTE**
Maire de Comps

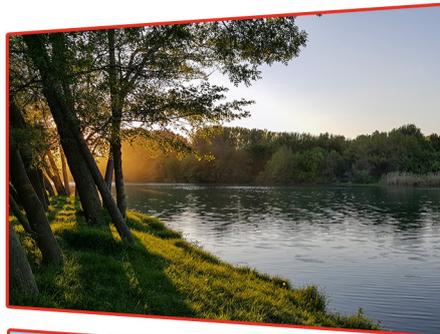




Info-Flash
Information en temps réel



La Mairie de **COMPS** vous informe en temps réel



- Écoles
- Transports
- Intempéries
- Sécurité
- Festivités
- Travaux
- Évènements



Télécharger gratuitement l'application
"Info-Flash" sur smartphone & tablette



INFOS UTILES

SERVICES PUBLICS

ASSISTANTE SOCIALE 04 90 33 61 05

Demande de RDV au CMS de Les Angles

CENTRE ANTIPOISON

04 91 75 25 25 ou 04 61 49 33 33 ou 15

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mardi : 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Jeudi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

ENCOMBRANTS

Le ramassage à lieu le premier mardi du mois.

S'inscrire en mairie préalablement.

GENDARMERIE

Brigade de Montfrin : 04 66 57 51 72

Les lundi et vendredi de 14h à 18h

Brigade d'Aramon : 04 66 57 03 53

Mardi samedi de 14h00 à 18h00

Brigade de Remoulins : 04 66 37 01 11

Tous les jours de 9h à 12h et 14h à 18h

POLICE MUNICIPALE DE JOUR 06 72 88 92 14

POLICE MUNICIPALE DE NUIT 06 37 65 44 27 ou le 17

LA POSTE 04 66 74 50 79

Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h25

SAUF le mardi de 14h15 à 16h35

MAIRIE 04 66 74 50 99

Bureaux ouverts de 9H00 à 12h, et de 15h à 17h30

Du lundi au vendredi

POMPIERS 18

SAMU 15

TAXI DE COMPS

Taxi Beaumelle-Ortiz 04 66 74 43 94 / 06 85 48 40 34

Une urgence ?  ou 
Envoyez un SMS* au 114

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.



* SMS non facturé.

+ D'INFOS
www.urgence114.fr



SANTE

INFIRMIERES

M^{mes} Batifoulier et Fernandez 04 66 74 48 41 / 06 82 49 51 19

M^{mes} Ferrier, Trouchaud et Guigue 04 66 74 51 07

M^{me} Ferrier Mizou 04 66 74 06 97

MEDECIN

Dr PREVOST Jean Paul 04 66 18 05 24

Place du 19 Mars 1962

DIVERS

ELECTRICITE (ENEDIS)

Raccordements 0810 058 714 ou 09 69 32 18 57

Dépannage 24h/24h, 7j/7j 0810

GAZ (GRDF)

Raccordements 0810 224 000

Dépannage 24h/24h 0810

SERVICE DES EAUX

Mairie de Comps 04 66 74 50 99

GROUPE SCOLAIRE 04 66 74 54 31

MARCHÉ Le Jeudi Matin

DEFENSEUR DES DROITS

Médiation avec les services publics :

M. Michel Molière 04 66 59 28 81 ou 04 66 68 23 75

2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin du mois.

Mairie annexe – Centre commercial

Quartier de la Moulinelle 30300 Beaucaire.

Prendre RDV au 04 66 68 23 75 ou 04 66 59 41 08

Jours de distribution en mairie des SACS BLEUS

pour le TRI SELECTIF :

Veillez à sortir vos sacs d'ordures ménagères et de tri sélectif en respectant les jours de tournée le matin avant 7 HEURES. Tout dépôt de sacs effectué après le passage habituel de l'équipe ne sera pas collecté.

Zoom sur

Les ouvrages hydrauliques du bassin versant



Digue d'Alès

Des digues

De nombreuses digues protégeant des villes et des villages sont implantées sur le bassin versant des Gardons. Il s'agit des digues de **Saint Jean du Gard, d'Anduze, de la Grand Combe, d'Alès, des Salles du Gardon, de Remoulins, de Comps et d'Aramon**. Ces ouvrages ont été édifiés à différentes époques : fin du XVIII^{ème} siècle pour la digue d'Anduze, 2003 pour la reconstruction des digues de Comps et d'Aramon. Elles sont de natures différentes. Certaines sont en pierres maçonnées tandis que d'autres sont en béton ou en remblai de terre.

La vocation des digues est d'**empêcher l'inondation d'un territoire**. Elles peuvent être équipées de vannes ou de stations de pompage pour évacuer les eaux de ruissellement. Des batardeaux complètent parfois le dispositif. Ils sont souvent présents au niveau de franchissements routiers situés plus bas que la crête de l'ouvrage. **24 000 habitants sont protégés par des digues** dont 18 000 à Alès et 2 900 à Aramon.



Digue de Comps

Des barrages

La liste des barrages qui visent à réduire les inondations est composée de 3 ouvrages : **barrage de Saint Cécile d'Andorge, de Saint Geniès de Malgoirès et de Théziers**. Ils présentent la caractéristique commune d'être en remblai, c'est-à-dire constitués de matériaux terreux ou rocheux soigneusement compactés. Ils se différencient par contre par leur taille, leur volume de stockage et leur population protégée respectivement : 45m - 16 Mm³ - 20 000 habitants, 14m - 800 000 m³ - 900 habitants, 6 m - 140 000 m³ - 250 habitants.

Brèves

L'**opération de restauration physique du Briançon à Théziers** a obtenu les autorisations réglementaires nécessaires. Les acquisitions foncières sont en cours.

Le **Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** a été prolongé d'un an par un avenant signé durant l'été 2018. Un PAPI couvrant la période 2020 - 2026 est en préparation.



Mme LHERMET

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE COMPS

Le village de Comps a été inondé à de nombreuses reprises comme en témoignent les 10 repères de crue posés sur la façade de la mairie.

Situé au confluent du Rhône et du Gardon, il est particulièrement exposé aux crues de ces deux cours d'eau.

La digue est essentielle au village même si elle ne protège pas des événements les plus violents comme la crue de septembre 2002 du Gardon ou de décembre 2003 du Rhône. Elle nécessite une attention particulière en matière de suivi et d'entretien pour être pleinement opérationnelle en cas de débordement. Le Plan Communal de Sauvegarde doit être adapté notamment pour anticiper l'ensemble des actions à mener et organiser l'évacuation du village.

Modalité de gestion

Les digues étaient historiquement gérées par les communes.

Certaines routes sont implantées sur les ouvrages conférant à leur gestionnaire la charge de l'ouvrage (digue d'Anduze et digue d'Alès).

Les barrages ont été exploités par ceux qui en sont à l'origine : le Département du Gard pour le barrage de Saint Cécile d'Andorge, l'EPTB Gardons pour celui de Saint Geniès de Malgoirès et le Syndicat Intercommunal de Curage et d'Entretien du Briançon pour le barrage de Théziers.

Dans le cadre du transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), l'**EPTB Gardons s'est vu attribuer la fonction de gestionnaire des digues de Saint Jean du Gard, d'Anduze** (partie communale), **d'Alès** (partie communale), **de Remoulins, de Comps et d'Aramon**. En plus du **barrage de Saint Geniès de Malgoirès**, il gère également celui de **Théziers**.

Une équipe de 4 personnes est mobilisable pour assurer un suivi 24h sur 24h lors des situations hydrométéorologiques perturbées. Elle s'appuie sur **les élus et les agents des communes** pour disposer d'une capacité d'actions locales : suivi visuel des cours d'eau, manœuvre de vannes, pose de batardeaux... Des visites régulières sont organisées et un entretien est mis en place.

Concernant les autres ouvrages, des conventions restent à établir afin d'organiser leur gestion car le Département et l'Etat doivent s'accorder avec l'EPTB Gardons sur leur devenir.



Barrage de Sainte Cécile d'Andorge

Élections européennes

26 mai 2019



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



705 *

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



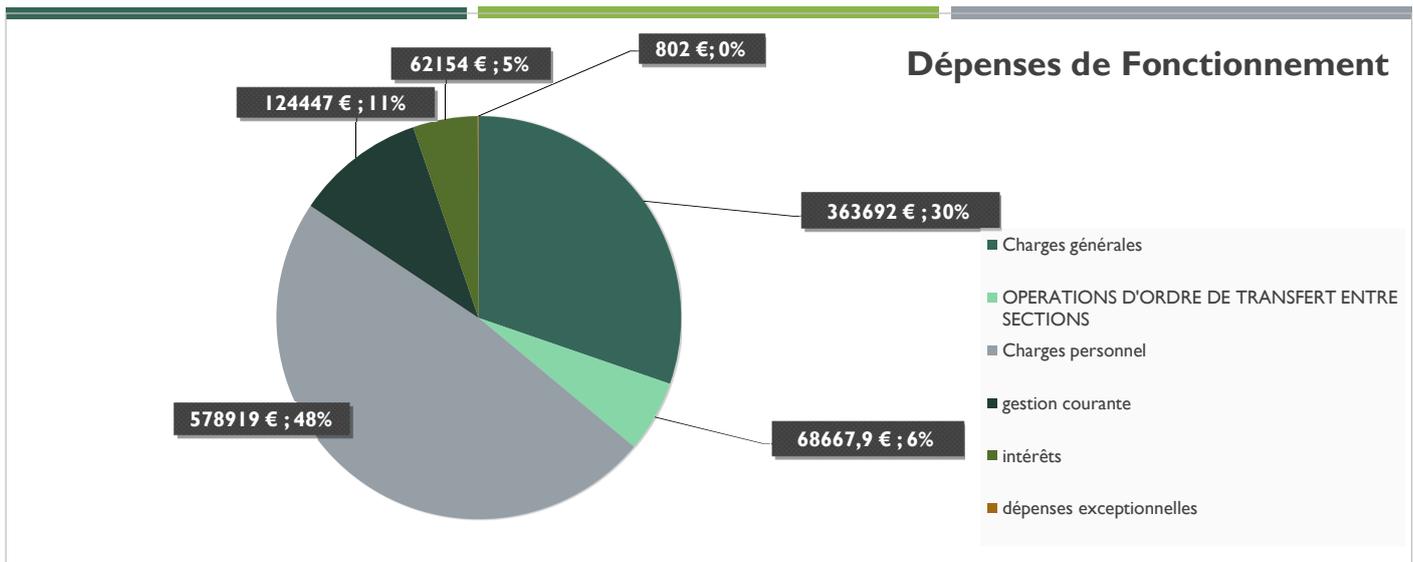
www.touteurope.eu



www.europedirectfrance.eu

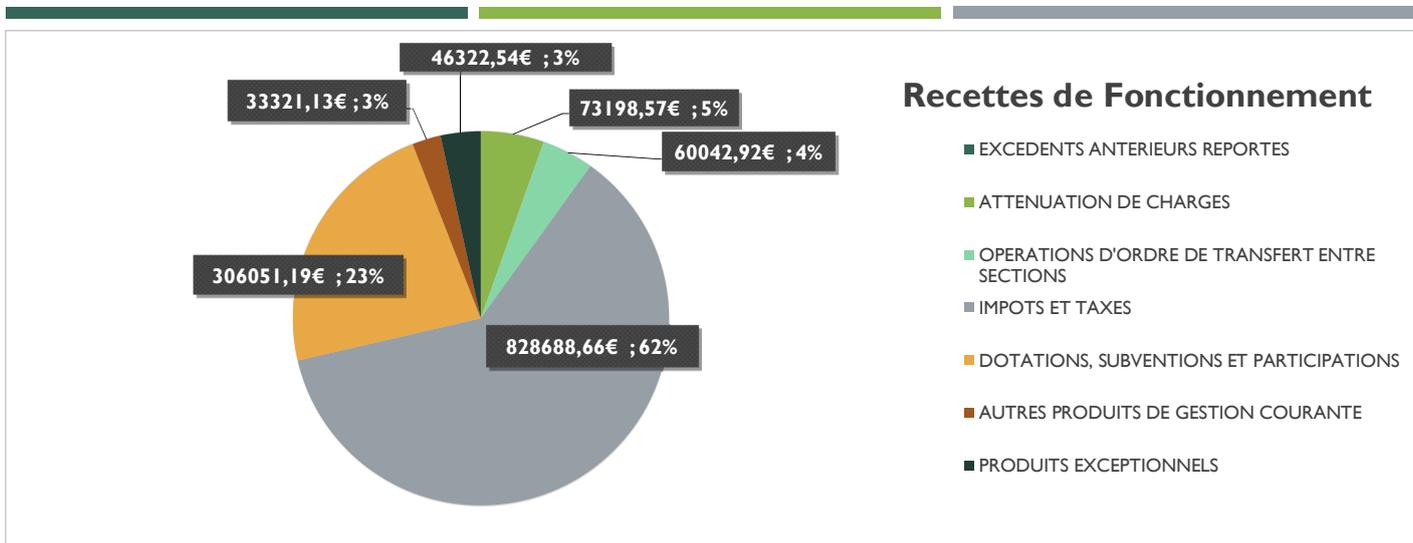


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



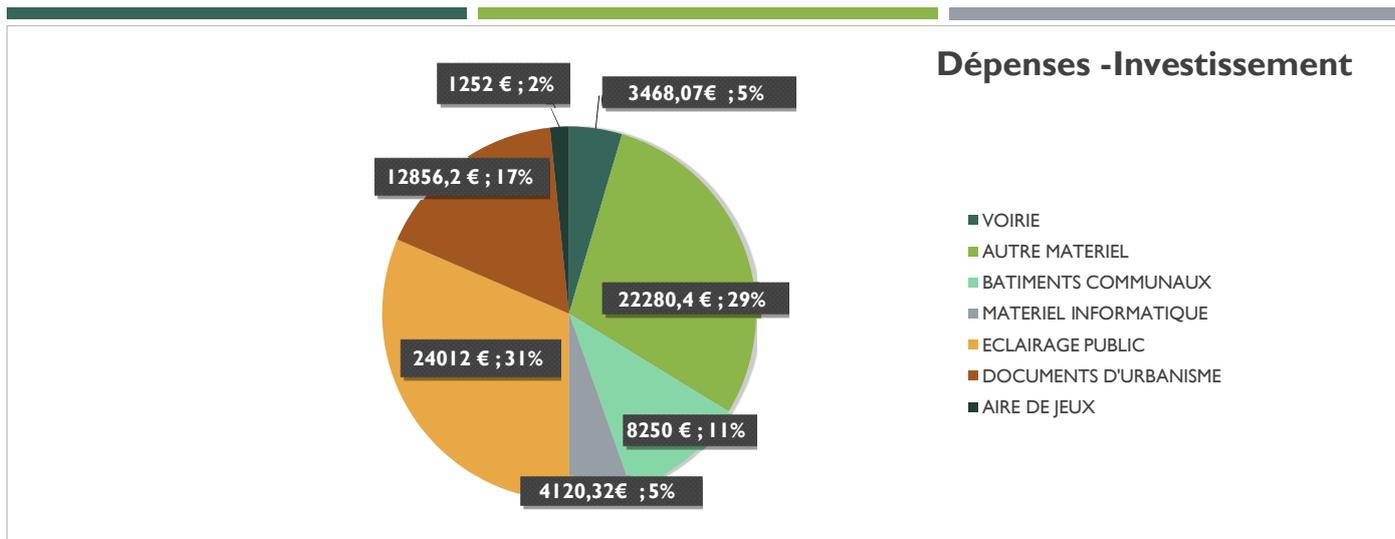
DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT | 1 198 536 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT | 1 376 779 €

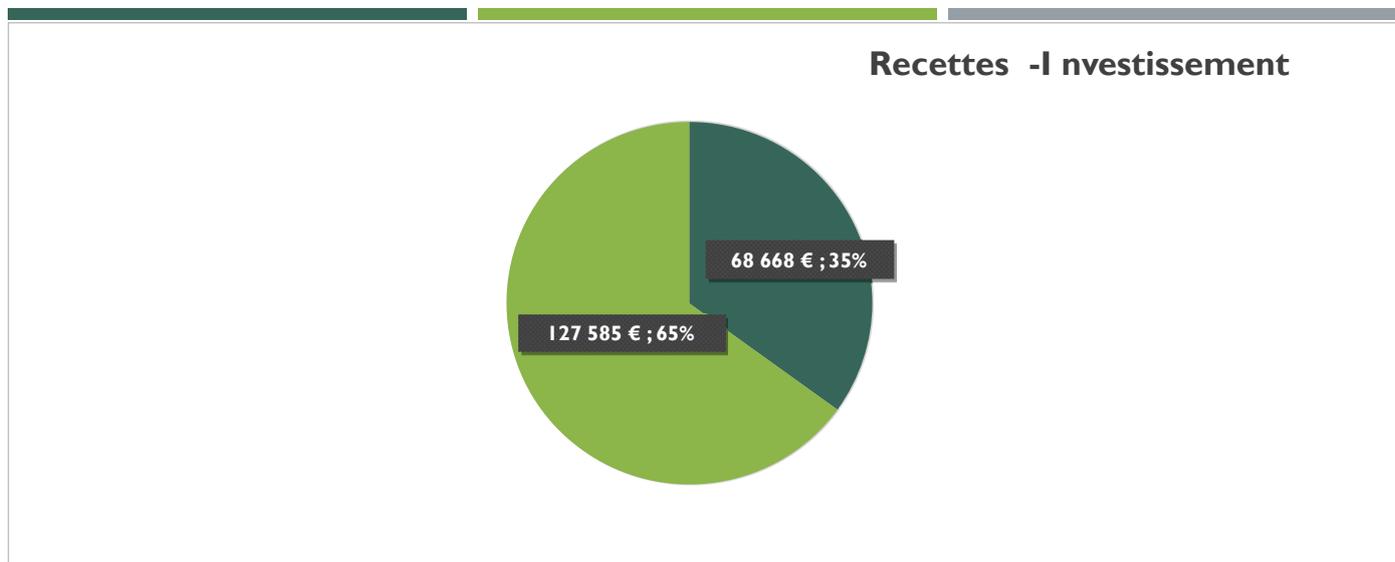
DÉPENSES INVESTISSEMENT



DEPENSES – SECTION D'INVESTISSEMENT

228 870 €

RECETTE INVESTISSEMENT



RECETTES – SECTION D'INVESTISSEMENT

196 253 €

L'exercice 2018 du budget de la commune s'est soldé par un excédent de 178 000 €. Ce montant permet de faire face aux remboursements du capital des emprunts (78 624 €) et de dégager environ 100 000 € pour les investissements à venir.

Ce résultat a pu être réalisé grâce à un contrôle très strict des dépenses. Le budget 2019 sera orienté vers la jeunesse (voir projets travaux pages 10).

L'entrée en vigueur du PLU doit apporter de nouvelles ressources qui devraient nous permettre d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

TRAVAUX

Malgré des contraintes budgétaires toujours plus difficiles, nous sommes parvenus à réaliser et à programmer certains projets pour le mieux vivre de nos concitoyens.

Eclairage Public : La rénovation de 29 lampadaires ont permis l'installation d'éclairages à Led moins énergivores.

Coût des travaux : 22 000 € dont une subvention de 11 500 € du Syndicat Mixte d'Electricité Général.



Environnement:

Notre regretté aqueduc : les travaux de déblaiement ont été pris

en charge par la Ville de Nîmes et devraient se terminer avant cet été.

Nettoyage des chemins communaux : afin d'être plus efficace, nos agents communaux auront à leur disposition une « épareuse » dernière génération pour équiper l'un de nos tracteurs. Coût 18 000 €.

Elagage : De nombreux arbres dangereux, ou ayant chuté (Chemin Bos de Soulan, Aire camping-cars, allée du Gardon, routes départementales dans la traversée de notre commune, etc...) ont dû être abattus ou débités. D'autre part, le département a prévu le début des travaux pour l'élagage des platanes (avenue de la Gardette et place Sadi Carnot) pour fin 2019 ou 2020.

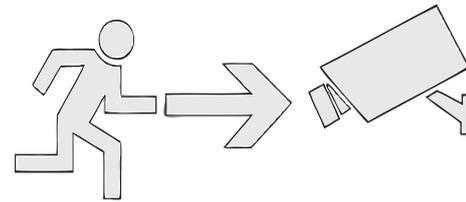
Sécurité Routière : Création d'un sens giratoire à hauteur du Pont sur le Gardon, afin de sécuriser l'intersection de la RD 2 et de la RD 986L. Les travaux ont pris du retard, mais cet ouvrage sera réalisé (dixit Service des Routes du Département).

Le carrefour Montée du Château, chemin du Bos de Soulan sera sécurisé par la réfection et le rehaussement d'une partie de la chaussée, ainsi que l'abattage d'arbres dangereux.

Notre nouveau plan de circulation dans le centre ancien a été validé par une grande majorité de nos administrés. Il sera pérenne même si quelques améliorations pourront voir le jour si nécessaire.

Sécurité Générale : Suite à la couverture de notre village par Vidéo surveillance, une baisse de la délinquance a été constatée.

Au vu de ce succès, un renforcement du nombre de caméras est prévu. L'état nous a promis 25 % de subventions sur ce projet, et d'autres demandes d'aides sont en cours.



Réseau Eau Potable : Nous avons enfin finalisé une carte de notre réseau. Nos services techniques et les entreprises extérieures intervenantes auront ainsi une meilleure lisibilité du réseau. Cette cartographie était primordiale.

Afin de moderniser ce réseau (d'un autre âge), et conformément aux obligations imposées, notre prestataire VEOLIA doit automatiser la station de chloridification (mise en place d'un analyseur et d'un contrôleur de niveau du chlore), installer une télésurveillance sur la station de pompage, la station de chloridification, et le château d'eau. Une alarme anti intrusion sera également installée sur ces 3 sites sensibles (Plan Vigipirate).

Des travaux de sectorisation du réseau sont également envisagés. Des compteurs volumétriques intermédiaires par secteur nous permettraient ainsi de mieux cibler les fuites et de couper l'eau que par quartier en cas de réparation.

Groupe Scolaire : Deux tableaux interactifs numériques ont été installés au profit de nos élèves, deux autres sont en commande (2 500 euros par tableau).



Les fenêtres seront équipées de volets roulants afin de répondre entre autre aux normes anti-terrorisme et contre la délinquance.

Afin de profiter des récréations par tout temps, un système de voile d'ombrage et protection solaire sera mis en place pour les deux cours (maternelle et primaire) pour une surface totale de 100 M2 environ.

Les autorités préfectorales nous ont promis une subvention à hauteur de 50 % pour ces 2 réalisations (volets et bâches).

Espace loisirs : La clôture du City jouxtant le Groupe scolaire a été refaite entièrement. Nous espérons qu'elle ne sera pas rapidement endommagée par des actes de malveillance.



Le revêtement arraché partiellement a été enlevé. Le goudron de dessous étant en bon état, il sera laissé tel quel.

■ PLU (Plan Local d'Urbanisme) : On touche au but.

Depuis le début de notre mandat, il y a 5 ans, nous nous sommes attelés à la tâche.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire unique pour toute la commune ; il donne une vision de la commune pour les 10 ans à venir.

Il planifie l'utilisation du sol en fonction des besoins de la population.

Il impose les règles de constructions claires et applicables à tous.

Il protège et préserve également les patrimoines architecturaux et naturels.

Quels sont les enjeux et les objectifs de l'élaboration du PLU ?

Elaborer un PLU, c'est avant tout s'interroger sur le développement de notre village à l'horizon 2030.

C'est bâtir les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme dans un double objectif : celui d'un développement durable et celui d'une réponse adaptée aux besoins des habitants, des entreprises, des acteurs du territoire.

Les objectifs de l'élaboration de notre PLU sont donc :

- Maîtriser le développement démographique afin que cet apport respecte l'identité rurale du village,
- Rester compatible avec les capacités de nos réseaux secs et humides,
- Minimiser la consommation foncière pour protéger les espaces naturels et le patrimoine paysager,
- Préserver l'identité agricole de la commune,
- Préserver la qualité du cadre de vie et de l'environnement communal,
- Assurer une insertion de constructions de qualité,
- Améliorer la prise en compte des critères de développement durable,

Où en est-on ?

Nous avons enfin franchi toutes les étapes obligatoires et légales.

Elles ont été validées par tous les organismes publics intervenants sur ce PLU.



20 Février 2019 : Approbation du PLU en Conseil Municipal.

19 Novembre au 21 Déc 2018 : Enquête publique.

25 Octobre 2018 : Arrêté municipal pour l'enquête publique.

12 Octobre 2018 : Désignation du Commissaire enquêteur.

28 Juin 2018 : Le Conseil Municipal arrête le projet du PLU.

5 Octobre 2016 : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable en Conseil Municipal.

8 Août 2016 : 2nd délibération du (nouveau) Conseil Municipal pour la relance de la

18 Décembre 2014 : Le projet n'ayant pas été approuvé par les divers instances, le Conseil Municipal relance la révision du PLU.

9 Juillet 2013 : le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU.

14 septembre 2007 : le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du POS valant élaboration du PLU et définit les modalités de la concertation.

Quelles sont les zones concernées ?

3 Zones ont été ouvertes à la construction, sous la condition de plan d'ensemble :

- CABANIS
- Château d'eau
- La VIERGE

Nous vous rappelons que tout le dossier PLU est consultable en Mairie sur RDV et sur notre site www.mairie-comps.fr

LE GROUPE SCOLAIRE ANDRE MASSIP

Depuis la rentrée, neuf animations ou actions pédagogiques spécifiques ont eu lieu, dont cinq concernent l'ensemble des élèves ou une très grande partie d'entre eux.

Prévention Routière



Au mois d'octobre, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une journée de sensibilisation à la prévention routière. Ils ont découvert ou revu le code de la route. Ils ont pu parcourir à vélo un circuit aménagé sur le parking de l'école. Didier Bargues, membre du peloton motorisé de gendarmerie a animé cette journée qui s'est terminée par un test. Les bons résultats laissent à penser que ces jeunes seront des cyclistes prudents.

Petit-Déjeuner à l'école

La semaine suivante, un petit déjeuner a été offert à tous les élèves. Ce fût un moment bien sympathique qui a permis également de mettre en avant une réflexion sur la notion de petit déjeuner équilibré.

Escrime

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu pratiqué l'escrime à raison de 8 séances par classe. Cette action a été financée par l'école. Tournoi (auto arbitré dans ce sport) et discipline artistique, amenant à la présentation d'un spectacle, ont finalisé ce cycle. Les valeurs portées par la pratique de l'escrime, telles que le respect de l'autre, le fair-play ont été au cœur de l'activité. L'acceptation de la différence a été mise en pratique également par le fait de côtoyer tout au long des séances la jeune Camille, en service civique et atteinte de cécité et assistante du maître d'armes Alain Belpaume de l'A.S. Bouillargues Escrime.

11 Novembre : Hommage aux Poilus

Les élèves de CM2 de la classe de Madame Geneviève Belleville ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont réalisé une fresque à partir de recherches sur le thème : « 100 ans plus tard, que gardons nous de cette période de l'histoire ? ». Ils ont également mis à l'honneur leurs propres ancêtres, « ces héros qui, cent ans plus tard, n'auraient jamais imaginé le devenir ». Cette cérémonie, à laquelle ont participé 250 personnes, a ainsi été particulièrement émouvante.



Visite de l'Apicultrice

Le 13 novembre, Géraldine Verdot, une compsoise apicultrice, est intervenue dans la classe de sa fille Mailis, en CP. Elle a, toute une demi-journée, fait découvrir, aux enfants, la vie des abeilles. Elle a également expliqué son métier et la façon dont on récolte le miel. Ce voyage dans la vie de ces insectes qui produisent le délice des petits-déjeuners ou goûters a passionné toute la classe.



Visite de Lorica Romana

Le 20 novembre, les élèves de CM1 ont eu la visite de 8 bénévoles de l'association LORICA ROMANA en costumes d'époque pour un voyage dans l'histoire. Les élèves ont découvert le quotidien dans la cité romaine, la vie des femmes romaines, des femmes celtes, des soldats romains et des légionnaires sous l'angle de l'histoire vivante puisque de nombreux objets et une tenue de soldat pour enfants ont été essayés. Chaque élève a reçu un livret militaire cacheté d'un sceau frappé à la cire et leur première solde d'une pièce frappée de la cité de Nîmes.



« L'affaire Père-Noël »

La compagnie « Sens en Eveil » a joué avec succès une vraie pièce de théâtre apprécié de tous les élèves. L'équipe éducative avait sélectionné cet événement afin que l'éducation à la culture et au spectacle vivant soit accessible à tous. Ce spectacle, « L'affaire Père-Noël », a été financé pour moitié par la municipalité.

Visite du Père-Noël à l'école

Le 20 décembre, le Père-noël a apporté un goûter pour chaque enfant ainsi qu'un livre de littérature de jeunesse. La municipalité a aidé le Père-noël pour le goûter, et l'Association des Parents d'Elèves, pour le livre.



« Faites vos jeux ! »

Les 14 et 15 mars, l'opération « Faites vos jeux ! » a permis aux élèves de jouer toute une demi-journée... en faisant des maths !... En présence de Errol Escoï, maître formateur, et Emmanuel Garcia, conseiller pédagogique représentant Laurent Escande, inspecteur de l'éducation nationale et responsable de la mission mathématiques, les enseignants ont reçu des petits groupes de chaque classe. Ils ont ainsi joué à plusieurs jeux de société, comme entre autres, le jeu de l'oie ou le trivial poursuit ... mais adaptés en version « mathématiques ». Tous les élèves, sans exception, ont beaucoup apprécié cette façon de faire des maths autrement.

Les projets

- En sport, un cycle « vélo » est prévu. Enseignants et parents seront les assistants. Une formation a d'ailleurs été suivie par ceux-ci et tous ont reçu leur agrément validé par l'Education Nationale.
- Les C.P. et C.E.1 iront à la piscine de Beaucaire pour une découverte ou un perfectionnement dans l'évolution corporelle en milieu aquatique.
- Tous les élèves de l'école bénéficient de l'intervention d'Isabelle Molina en musique. Un spectacle de chorale finalisera cette activité le jour de la fête de la musique en salle polyvalente en toute fin de journée pour une heure trente de spectacle.
- La semaine suivante aura lieu la traditionnelle fête de l'école.

Les investissements à l'école

- En fin d'année 2018, deux T. B.I. (Tableaux Blancs Interactifs) ont été installés dans les classes de C.E.2 et C.M.1. Cet outil numérique permet d'écrire sur ces tableaux blancs mais aussi de projeter des photos, des documents pédagogiques, des vidéos ou films documentaires. Pas de regrets pour les tableaux noirs et les craies, ces nouveaux matériels pédagogiques satisfont tout le monde, avec une approche de l'apprentissage plus agréable.

- Prochainement 100 mètres de préaux devraient être installés dans la cour de l'école afin que les enfants bénéficient d'espaces supplémentaires par temps de pluie ou de grands soleils.



APE COMPS



Dimanche 9 décembre 2018:

Marché de Noël et tombola à Comps

Dimanche 3 février 2019:

LOTO à la salle polyvalente (et au café de France)

Samedi 23 mars 2019:

Carnaval des enfants sur la place du village

Samedi 20 avril 2019:

Chasse aux œufs au Gardon avec la mairie de Comps

Dimanche 19 mai 2019:

Vide ta chambre à la salle polyvalente

Vendredi 28 Juin 2019:

Fête de l'école au stade de Comps

La Présidente Emilie LE ROUGE

Histoire de r

Quand l'eau à Nîmes prend sa source à Comps

Desservir au mieux la ville de Nîmes en eau est une préoccupation qui remonte au temps des romains. De cette époque il en subsiste le Pont du Gard, construit en 19 av. J.C. et qui durant 5 siècles a assuré la continuité de l'aqueduc de 50 km qui conduisait l'eau d'Uzès à Nîmes.

Ce furent ensuite de nombreux puits (jusqu'à 3 000 au 18ème siècle) et la source de la Fontaine qui alimentèrent la ville en eau potable. Or, l'altération de l'eau liée à des souillures impossibles à éviter provoqua de nombreuses épidémies.

En 1853, la municipalité de Nîmes décida alors de lancer un concours afin de trouver une solution pour parer à cette problématique. 23 projets furent présentés, aucun ne fût retenu.

Après un projet avorté de construction d'un canal, la solution allait être trouvée liant notre commune à ce nouvel objectif : le captage de la nappe alluviale du Rhône à Comps. Le génial ingénieur polytechnicien des Ponts et Chaussées François Marcelin Aristide Dumont fût chargé du dossier. L'homme était célèbre en Europe, à l'initiative de nombreux projets et réalisations dont la canalisation des eaux du Rhône, l'alimentation en eau de Paris et Lyon.

Le nouveau projet nîmois fût adopté le 7 août 1868. Les installations comprenaient 500 mètres de galerie de captage, usine élévatoire munie d'un système de fonctionnement à vapeur (qui sera remplacé bien plus tard par un système électrique), conduites d'eau de 900 mm de diamètre et d'une tour d'équilibrage (la bouteille).

Comme à l'époque romaine, des aqueducs ont été édifiés ça et là pour franchir les vallées. Parmi ces aqueducs, Comps en comptait un désigné sous le nom d' « arcades ». C'est un certain Monsieur Dupuis, compsois résidant alors rue du Provençal, de condition modeste qui aurait été chargé de les construire. Ce fût la chance de sa vie lui permettant un nouveau départ. Les travaux eurent lieu de 1868 à 1870. L'entrepreneur utilisa des blocs de pierre récupérés sur place et du mortier composé de chaux et de sable. Ce sable fût récupéré également en lieu et place de la tranchée creusée pour la conduite, sable blanc par endroits, ocre jaune à d'autres.

Le 23 août 1871, la mise en route des pompes à vapeur refoulaient l'eau, pour la première fois, jusqu'à Nîmes, passant par nos arcades.

Un siècle plus tard, en 1980, l'état de vétusté et des fuites dues à la détérioration de l'édifice étaient constatés. La municipalité de Nîmes entreprenait alors, à proximité, le déplacement de l'acheminement de l'eau sur une conduite de diamètre légèrement supérieur.

Nos anciens, eux, gardent leurs « souvenirs de garnements de 10 ans n'hésitant pas à se suspendre avec hardiesse à un câble de treuil pour descendre vers les nids de corneille si abondants dans les niches artificielles des arcades ». Ces chères arcades étaient également le lieu favori de nombre de nos grands-mères désirant s'isoler pour écrire à leur amoureux.

Tout le monde à Comps a « son » histoire avec les arcades.



nos Arcades

Dimanche 23 décembre 2018, la journée a été particulièrement belle à Comps. Tout au long de celle-ci, dans l'attente des retrouvailles en famille pour les fêtes de Noël du lendemain, de nombreux promeneurs ont emprunté le sentier passant sous les arcades et menant au chemin de Grande Randonnée GR6-42.

Le soir, vers 22 heures 30, dans le quartier de St Roman, un bruit sourd se fait entendre. Le maire, Jean-Jacques Rochette, qui habite une maison face aux arcades, sort sur son balcon intrigué par ce bruit. Il est alors le témoin du spectacle sidérant des arches de l'aqueduc qui s'écroulent les unes après les autres dans un fracas assourdissant et dégageant un énorme nuage de poussière.

Les pompiers et gendarmes alertés, des équipes cynophiles sont rapidement sur le site afin de vérifier que personne n'est en danger suite à l'effondrement de l'édifice.

Le lendemain, lundi 24 décembre, c'est un spectacle de désolation qui s'offre au regard médusé des nombreux compsois, informés par les médias, qui sont venus voir par eux-mêmes, ayant du mal à croire la nouvelle.

En lieu et place, de 9 des 14 arches de l'aqueduc, se trouvent des tonnes de gravats constitués de pierres, sable et buses qui composaient la conduite d'eau de l'aqueduc qui fût utilisé pendant un siècle.

Un arrêté municipal de péril imminent interdit désormais l'accès au site.

Le vendredi 28 décembre, le maire de Comps reçoit les autorités préfectorales qui sont venues constater l'ampleur des dégâts. En tout début janvier, juste après la St Sylvestre, la ville de Nîmes, propriétaire de l'aqueduc, vient renforcer la sécurisation du site, empêchant ainsi l'accès aux personnes les plus téméraires et surtout les plus inconscientes qui pourraient mettre leur vie en danger.

Le 30 janvier, il est décidé que ce qu'il reste de l'aqueduc sera détruit à la charge de la ville de Nîmes qui assurera également le déblaiement du site.

Le lundi 25 février, le chantier commence, prévu pour durer six semaines environ.



Le Centre de Loisirs Educatifs

Les Francas du Gard et sa directrice Gladys GORLIER prend en charge les enfants de notre école avant et après la classe ainsi qu'entre 11h30 et 13h30.

Le mercredi, l'accueil se fait de 7h30 à 18h30.

Le matin, pour un démarrage en douceur, 4 animateurs (3 employés municipaux et 1 animateur Francas) proposent différentes activités.

Les petits écouteront des histoires courtes ou seront plus attirés par des jeux de société, de construction ou de coloriage.



Les grands profiteront des divers espaces : constructions (kapla, légos, etc.), tapis confortable pour lire, jeux de société, dessin (mandalas, pixels).

Ponctuellement, des projets en partenariat seront réalisés comme la fabrication d'une Piñata, ou Mr Carnaval avec l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves).

Le « midi », pendant que les sections de maternelle déjeunent, les élèves du CP au CM2 se retrouvent dans la cour. Ils sont libres du choix d'activités, sportives ou plus calmes (création manuelle, jeu théâtral) et également, ne rien faire, se reposer, ou jouer avec leurs camarades.

Puis, vient leur tour de manger.

Un certain nombre de rituels sont mis en place tels que la lecture du menu par un petit groupe d'enfants, un chant pour souhaiter « Bon appétit ». Un temps de réflexion, durant le repas, leur permettra de répondre à une devinette en lien avec l'alimentation.

2 enfants, tirés au sort, sont nommés chefs de table et participent au service, 2 autres distribuent le pain et des desserts. Cette démarche participe à l'apprentissage de la vie en collectivité ainsi qu'au fait d'acquérir une certaine autonomie.

Un temps de jeu dans la cour leurs est de nouveau accordé avant de retourner en classe.

Quand les petites sections quittent l'espace de restauration, c'est pour jouer dans la cour de maternelle ou faire des activités avec les animatrices.

Le soir, 4 animateurs assurent ce temps d'accueil.

Les petits qui ont goûté un peu plus tôt dans l'après-midi se retrouvent pour des activités calmes (puzzles, jeux de société), tandis que les grands partagent un goûter collectif.

Tous ensemble, ils se regroupent sur les tapis pour un temps de parole libre. Puis une animation est proposée (activités créatives en arts plastiques, arts manuels ou jeux).

Le mercredi, les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

3 animateurs proposent des actions éducatives des Francas :

- « Histoire de Mieux-Vivre ensemble...où l'écriture est à l'honneur dans les Centres de Loisirs » (<http://www.territoires.francas30.org/?L-operation-Histoire-de-mieux>)

- Cyber – Rallye

- Agis pour tes droits - Education à la citoyenneté : (<http://www.territoires.francas30.org/galerie/>)

« Le centre de loisirs est inscrit dans la démarche éco-centre de loisirs.

De nombreuses activités sont orientées autour de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (des animations en lien avec l'environnement, la nature, la biodiversité, le développement durable, la récup').

Dans cette même dynamique, chaque jour, les enfants cuisinent eux même ce qu'ils souhaitent manger au goûter, ainsi beaucoup d'ateliers de pâtisserie sont organisés.

La proximité du gardon permet également diverses animations. Un espace jardin, quant à lui, permet de le mettre en culture avec du petit jardinage et de l'aménager (meublier, bancs, composteur) tout au long de l'année ».

Le Centre de Loisirs participe également à différents événements (Festival de la B.D., Printemps du cinéma, etc).

Un projet de rencontre intergénérationnelle avec les aînés du village est actuellement en préparation... Il pourrait voir le jour ces prochains mois...





COMPS MON VILLAGE

Compte rendu des manifestations 2018

Pour notre plus grand plaisir notre association se porte très bien.

Nous sommes passés de 44 membres en 2017 à 85 membres en 2018. Grâce à ces adhérents, nous avons pu organiser de nombreuses activités, qui ont animé et dynamisé notre village.

Les adhérents s'étant beaucoup investis, nous avons pu réaliser un très bon résultat cette année.

Chaque activité ayant été positive pour : la Soirée Cabaret, le déplacement à Comps s/Artuby, le repas Champêtre traditionnel, le loto, le Vide grenier et le marché de Noël avec notre tartiflette.

Dans la continuité de nos activités nous devons déjà prévoir cette année la réception des Comps de France en 2021, en effet ce rassemblement aura un coût très important.

Nous allons également participer à la suite de la rénovation de la « lampisterie » avec l'achat et la pose d'un bandeau de gare intitulé « Comps », courant le mois d'avril.

Nos rencontres avec les « Comps de France » se développent de plus en plus, impliquant des communes homonymes qui y participent, sans oublier les enfants de notre commune que nous intégrons désormais et que nous subventionnons.

Nous remercions tous les adhérents pour leur générosité et leur travail.

Avec la création d'une nouvelle section nommée « Créa-Twins » et sous la houlette d'une intervenante habilitée, nous faisons désormais participer les enfants de notre commune aux échanges entre les enfants des communes des « Comps de France »

LA GV DE COMPS



LA GV DE COMPS VOUS FAIT BOUGER !

A votre rythme !

Si vous avez envie de bouger, de vous défouler, et de passer un bon moment de détente, rejoignez LA GV DE COMPS !

Les cours sont assurés par trois animatrices diplômées. A chaque séance, après un échauffement de quelques minutes, elles proposent des exercices de fitness différents et variés, en musique pour faire travailler le cardio et tous les muscles du corps. Pour ce faire, on dispose de nombreux matériels comme les haltères, les élastiques, les gliding, le fitball, les barres lestées, les baguettes de pound, etc...



Activités :

Cours Adultes à la salle polyvalente d'une heure :

Le lundi à 20h - le mardi à 9h – le jeudi à 19h

Cours Enfants (de 3 à 7 ans) à la salle polyvalente d'une heure :
le mercredi à 15h30

Prochaines manifestations organisées par LA GV DE COMPS :

- Un stage par mois de Pilates : **le vendredi de 18h à 19h30.**
- **le 22 février**
- **le 29 mars**
- **le 10 mai**
- **le 7 juin**

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Laurence FABRE, Présidente : 06.27.07.80.51

lagvdecomps@gmail.com





JITA YUWA KYOEI

-« Une réussite n'est rien d'autre qu'une marche de plus dans l'éternelle escalade d'un apprentissage sans fin, d'une voie dont l'objectif ne doit pas être d'atteindre le sommet, mais bien de jouir de la promenade... »-

Cette réflexion d'Alfredo TUCCI, directeur et créateur du magazine « Budo International » résume assez bien l'état d'esprit avec lequel nous nous efforçons à évoluer dans notre discipline, où chaque pratiquant s'astreint à progresser par son travail à l'entraînement, en toute humilité.

Notre discipline, le Nihon Tai- Jitsu, est une des plus anciennes écoles de Ju-Jitsu et style de Karaté. Elle est à vocation self- défense. On y travaille toutes les formes de corps, frappe pieds § poings, projections, strangulations et luxations.

Les cours se déroulent les lundis et jeudis de 19h00 à 21h00 ; le samedi de 14h30 à 17h00.

Ils sont dirigés par Bruno Manca, 5^{ème} dan, et ses adjoints, Franck Cabanero, Michel Mercier et Stéphane Vidal.

Contact : Aldo Manca, président Tel. 04 66 74 51 75 Mail : ntjcomps@laposte.net / ald.manca30@gmail.com

LA BOULE COMPOISE - Hommage des boulistes à leur président

Cher Guy

Homme de grand cœur, nous t'avons apprécié pour la personne humble et disponible que tu étais

Tu as donné sans compter de ton temps et installé un climat de bonne humeur dans notre association.

Merci pour tous ces moments partagés et ces instants d'amitiés

Merci pour avoir su gérer le club afin qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui et qu'il dure aussi longtemps que ton mandat de président de 2003 à 2018 (15 ans)

La maladie t'a emporté le 14 Décembre 2018, aujourd'hui tu laisses un immense vide, mais nous sommes certain que tu nous guideras et que ton âme restera pour toujours avec nous car tu fais partie de l'histoire de la Boule Compoise .

Pour tout ce que tu as donné avec dévouement et conviction tous les membres et amis de la Boule Compoise t'adressent leur reconnaissance. Repose en paix



ATELIER MUSICAL ET LOISIRS COMPOIS (AMLC)



Nouvellement crée en aout 2018, l'association AMLC compte 73 membres.

AMLC, c'est un atelier vocal « LES COPAINS D'ACCORD » où 50 choristes se retrouvent tous les lundis à 18h à la salle polyvalente pour chanter ensemble dans la joie, la bonne humeur mais avec le sérieux qu'exige la pratique du chant choral.

Roland ROSSI et Marielle VIVIER sont les responsables de cet atelier vocal qui c'est déjà produit avec succès à Montfrin le 17 novembre 2018, et se produira au cours du premier semestre 2019, à Vallabrègues le 2 février, à Vers Pont du Gard le 23 mars et à Comps les 24 mai et 21 juin.

AMLC, c'est également une activité loisirs qui propose et organise dans la région (3 à 4 fois par an), des excursions culture et détente pour tous.

Initiatrice des excursions dans une autre structure, Evelyne MELINGER est la responsable de l'activité loisirs au sein de AMLC. Une première excursion à Cassis organisée par Evelyne, supervisée et guidée par l'office de tourisme, a permis à 35 adhérents, de découvrir (ou de redécouvrir), cette ville, ses célèbres calanques et de passer une agréable journée placée sous le signe de la détente et de l'amitié.

Si vous souhaitez participer à nos prochaines excursions, sollicitez nous sur l'adresse mël suivante : amlc30300@gmail.com

En flashant le QR code ci-dessous avec votre téléphone portable vous vous tiendrez informés des actualités de AMLC (de nouvelles activités sont en projet).

En espérant vos compter parmi nos futurs adhérents, tous les membres de AMLC se joignent à nous pour vous présenter nos associatives salutations.

Pierre VIVIER/Président



CRÈCHE DE COMPS

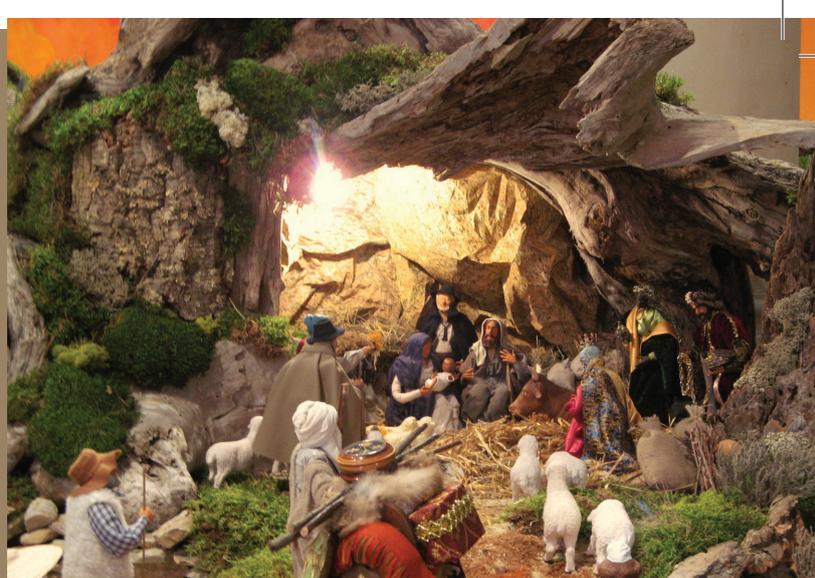
La célèbre crèche monumentale de Noël et son santonnier Romain Rodriguez sont aujourd'hui connus au-delà des frontières gardoises.

Avec 100m2 de décors renouvelés chaque année et plus de 300 santons mis en scène dans l'église de Comps.

En 2018 Romain a été choisi par la ville d'Avignon pour la mise en place d'une crèche de 50 m2. Il a succédé au santonnier « Marcel Carbonel » de Marseille et a réalisé une seconde œuvre éphémère.

De plus, la crèche provençale de notre village se place comme la première manifestation culturelle du village de Comps avec plus de 35 000 visiteurs en douze ans.

On vous donne rendez-vous le 23 novembre 2019 pour la 13^{ème} Edition jusqu'au 26 janvier 2020.



LA BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h à 12h - 14h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

Adhésion : 15 euros par famille pour la saison .

Nous vous invitons à découvrir de nouveaux ouvrages tout au long de l'année et à participer à nos manifestations qui ont connues un réel succès la saison dernière .

Vendredi 15 mars à 18h diaporama sur la Camargue présenté par M. Colombeau Alain

Vendredi 19 avril à 18h Paroles aux lecteurs :

Venez partager vos impressions sur vos dernières lectures .

Vendredi 17 mai à 18h conférence :

Fusillés pour l'exemple présentée par Marie Labbe .

Et pour clôturer la saison , nous recevrons 3 auteures pour des dédicaces : roman , thriller et fantastique

Soyez curieux et venez nombreux.



LORICA ROMANA

COMPTE RENDU DE L'ANNEE 2018

Cette année 2018 a été riche en prestations pour l'association LORICA ROMANA.

Nous avons commencé comme chaque année par Bellegarde au mois d'Avril « Les bivouacs de l'histoire », suivi au mois de Mai par Les Grands Jeux Romains de Nîmes aux Arènes.

Deux nouvelles communes, en 2018, Castillon-du-Gard et Marguerittes, nous avons défilé et présenté nos différents ateliers.

Une autre date importante pour la commune de Comps les 9 et 10 Juin 2018, la deuxième rencontre Multi-époques où beaucoup de monde est venu découvrir les différentes époques représentées (viking, 14-18, templiers, époque romaine, ...) et les artisans présents.

Comme chaque année, en Juillet, nous n'oublions pas la Fête romaine de Die, puis, en août le musée d'Ambrussum et la ville d'Orange au Théâtre Antique.

Nous avons participé à divers tournages au bord du Gardon à Comps avec Fabien FAIZANT et Eric TEYSSIER et pratiqué de nombreux entraînements avec toute la légion pour les Grands Jeux Romains de Nîmes.





ESRG RHÔNE GARDON

ESRG Rhône Gardon – Entente Sportive Rhône Gardon

Voici 1 récapitulatif pour l'année 2018.

Saison 2017/2018

130 licenciés.

De la catégorie u6 à la catégorie u13.

Vacances pâques 2018 stage à Comps

Mai : tournois de fin de saison de u6 à u13 à Comps:

U6 8 équipes

U7 8 équipes

U8 8 équipes

U9 8 équipes

U10 U11 12 équipes

U13 U13 12 équipes

Juin : tournoi national pour les 2 équipes u12u13 à Mende offert aux joueurs.

Juillet : AG

Août : Pegoulade Montfrin

Septembre : rentrée saison 2018/2019

155 licenciés de u6 à u15

Forums des associations à Comps, Montfrin et Meynes.

Octobre : stage à Meynes.

Contact : Emmanuelle Vial

Secrétaire Rhône Gardon



TENNIS CLUB DE COMPS

TENNIS CLUB DE COMPS

Le Tennis Club de Comps est un club convivial et familial où sportives et sportifs quelque soit le niveau sauront trouver leur place : enfants, femmes et hommes, débutants ou confirmés.

L'association comptabilise entre 40 et 70 licenciés selon les années.

Toute l'année, l'école de tennis du TC Comps propose pour chaque niveau et pour tous les âges (à partir de 5-6ans) des entrainements ou leçons de tennis dispensés par un professionnel diplômé d'état.

L'association accueille aussi les joueuses et joueurs en Tennis loisirs

Coté Compétition, des équipes hommes participent aux championnats départementaux .

Pour info, cette année, notre équipe engagée en + 45 ans a fini 1^{er} de son groupe et monte en division supérieure !!!

L'équipe dirigeante sera heureuse de vous accueillir au tennis club lors des journées portes ouvertes ou lors de leurs différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire

Contactez Mr Christophe Bourland

Au 06.85.83.37.79

ou par mail : bourlanoff@orange.fr

PETR

S'enchanter pour notre territoire ?

Le Conseil de développement du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (**PETR**) Uzège Pont du Gard est une instance représentative de la population - vous les habitants du Pays d'Uzès et du Pont du Gard d'Aramon à Lussan.

Souhaitant mettre en avant l'urgence de préserver, et valoriser nos biens communs que sont la nature, les paysages, l'air, l'eau et la terre face aux changements climatiques, en favorisant l'expression de l'intérêt général, nous attendons vos propositions, vos priorités, vos suggestions ou vos remarques.

Dans un esprit de coopération, de collaboration, de partage, d'expérimentation et d'initiative nous souhaitons aborder les thèmes propres à notre territoire rural, habitat, mobilité, emploi et économie, activité culturelle et éducation.

Que vous souhaitiez donner votre avis ou suivre nos travaux n'hésitez pas.

Une adresse mail et un groupe facebook sont à votre disposition

cdd.petr.uzegepontdugard@gmail.com

Propositions de territoire – Uzège Pont du Gard

Sophie Lossky présidente du CDD du PETR



ENTRE GARRIGUE ET GARDON

Créée à la fin de l'année 2015, " Entre Garrigue et Gardon " est une association de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

En 2018, nous avons participé à la semaine du développement durable en organisant une «journée environnement» le 26 mai : débroussaillage des abords de la lampisterie et du jardin de l'école, collecte de vélos usagés pour l'association «Roulons à Vélo» d'Avignon et marquage de vélos, collecte de vêtements pour l'association TEEF de Tarascon , distribution des sacs de tri sélectif, présentation des travaux réalisés par les élèves de l'école sur le thème de l'environnement et exposition mise à disposition par le Smage des Gardons : «Les pesticides, s'en passer tout naturellement ! »

Cette exposition a été présentée également du 22 au 25 mai à la salle des mariages.

Après un rappel sur la dangerosité des pesticides, l'exposition présente de façon pédagogique les grands principes du jardinage et de la gestion des espaces publics sous notre climat méditerranéen.

Le 13 octobre 2018 pour notre 3^{ème} participation au Jour de la Nuit, manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, nous avons organisé une balade nocturne et une observation du ciel étoilé sur le site du Vallon d'Escaunes à Sernhac.

Le 13 avril 2019, la fête du Vallon à Sernhac a été organisée par l'association « Le vallon d'Escaunes à Cantarelles ».

Le 18 mai 2019, journée environnement à la salle polyvalente de Comps avec au programme diverses expositions et animations.

En octobre 2019, 11^{ème} édition du «Jour de la Nuit»

En 2019, modifions nos habitudes, trier, recycler, réparer, donner, partager, jardiner sans pesticide, privilégier les espèces

méditerranéennes, accepter la flore naturelle, composter, économiser l'eau, consommer local et de saison, tolérer quelques imperfections sur les fruits et légumes, privilégier les déplacements doux : chaque geste est important.



Flashez-moi



* Nos démarches auprès des collectivités :

- amélioration du cadre de vie communal (nettoyage des panneaux d'affichage, demande de racks à vélos ...)
- possibilité d'obtenir en déchèterie du broyat pour les Compois
- soutien de notre association au projet du Parc Naturel Régional

Présidente: Nadège Boyé

Trésorier : Jacques Roumégoux

Secrétaire: Maryline Maillard

Secrétaire - adjointe : Florence Roumégoux

Tarif adhésion : 10€ par an

Contact: entregarrigueetgardon@gmail.com

Retrouvez nos activités :

<http://entregarrigueetgar.wixsite.com/>

JUSQU'AU BOUT DES DOIGTS

Propose pour cette rentrée 2018 /2019

Deux cours de la Méthode Feldenkrais (tous niveaux) De 17h à 18h De 18h à 19h

Et un cours de Danse Contemporaine (tous niveaux) De 19h15 à 20h15

La méthode Feldenkrais est encore peu connue, mais elle parle à de nombreuses personnes qui souhaitent ne plus avoir de douleurs et désirent bouger de façon plus consciente. La personne est parfois allongée, assise ou debout, guidée par la voix du praticien, elle découvre son corps. Nous abordons des thèmes variés, comme par exemple...rendre sa colonne souple, trouver la force dans le bassin, apprendre à mieux respirer, assouplir ses articulations, libérer sa nuque, autant de thèmes nécessaires à une meilleure compréhension de soi.

La Danse Contemporaine est une rencontre où la danse mêle à la fois, la technique, l'improvisation et le contact. Une danse spontanée prend place au fur et à mesure des rencontres. Une aisance dans l'espace, une facilité de déplacements nous apporte une grande liberté d'expression et de joie. Les cours sont accompagnés de musiques très diverses.

L'association « Jusqu'au bout des doigts » prolongera ses activités, en ponctuant l'année par des stages mêlant la Méthode Feldenkrais et la Danse Contemporaine.

Lieu des pratiques salle 2 - Ancienne école à Comps

Renseignements et inscriptions tout au long de l'année 06 60 76 14 69 / www.fannytirel.fr



INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Particuliers, jardiniers amateurs... la réglementation évolue

Acheter, utiliser ou stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber est interdit à compter du 1^{er} janvier 2019. Issue de la loi Labbé, cette nouvelle mesure vise à protéger votre santé et l'environnement.

À compter du 1^{er} janvier 2019, la réglementation contre l'utilisation des pesticides chimiques pour les jardiniers amateurs évolue. Vous ne pouvez plus les acheter, les utiliser et les stocker pour jardiner ou désherber.

Pensez à rapporter vos produits phytopharmaceutiques en déchèterie.

Cela permet de bénéficier d'une prise en charge et d'un traitement sécurisé, dans des conditions respectueuses de l'environnement. Ne jetez pas ces produits à la poubelle ou dans les canalisations.

Pour rappel, les pesticides, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit d'herbicides, fongicides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de bio contrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit, depuis janvier 2017, d'utiliser ces pesticides sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/pesticides-chimiques-jardiniers-amateurs-sont-desormais-interdits>



La loi Agriculture et Alimentation

Après avoir été adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1^{er} novembre 2018. Quels sont ses objectifs et que contient-elle concrètement ?

Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous

- 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- possibilité d'emporter les aliments ou boissons non consommés sur place dans les restaurants et les débits de boissons, qui doivent mettre à disposition des contenants réutilisables ou recyclables.

Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire

- interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025 ;
- interdiction des touillettes et pailles en plastique dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020 ;
- interdiction des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires en 2020.

Source : <https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation>



FERIA



COMPS



FESTIVITES 2019

LE VENDREDI 21 JUIN AU SOIR

FETE DE LA MUSIQUE

CHORALE DE COMPS 20H 22H SUIVI ANIMATION PIERRE VIVIER

LE SAMEDI 13 JUILLET AU SOIR

GRAND BAL ANNIME PAR JCB MUSIC DJ.

FERIA DE COMPS

LE VENDREDI 9 AOÛT

19H BANDIDO LABOURAYRE

19H 30 ANIMATION APERO PENA.

21H ENCIERO LABOURAYRE

22H GRAND BAL ORCHESTRE FRANK ORIAT

LE SAMEDI 10 AOÛT

DEJEUNER AUX ARCADES

11H LONGUE DES ARCADES LABOURAYRE

13H APERO ANNIME PAR CASSOU

19H BANDIDO LABOURAYRE

21H ENCIERO

22H GRAND BAL SUR LA PLACE ANIME PAR EXTRAVAGANZA

LE DIMANCHE 11 AOÛT

11H ABRIVADO PLACE LABOURAYRE

11H30 ANIMATION DG LAURENT. G. MOUSSE

18H30 BANDIDO LABOURAYRE (les commercants)

22H GRAND BAL ANNIME PAR LAURENT G.

LE SAMEDI 14 DECEMBRE 12H

REPAS DES AINES ANNIME PAR ALAN FLOR.





Comps 2^{ème} marché Nocturne



Marché de Noël



LE 11 NOVEMBRE 2018 AVEC LA PARTICIPATION
DES ENFANTS DU CM2



Spectacle de Noël 2018 pour l'école

Loto Comps Mon Village

HISTOIRE

LA DISTILLERIE DU SUD-EST A COMPS DISTILLERIE « LA FARIGOULETTE »

Sur l'avenue Léopold Rigoulet à hauteur de la salle Polyvalente entre celle-ci et le canal d'irrigation se dresse encore ce qui fut en son temps « la distillerie du Sud Est à Comps ». Après le carrefour de la Gardette en allant sur Montfrin, on aperçoit sur la gauche, au fond d'un chemin rural, de vastes bâtiments qui intriguent le passant : ce sont les bâtiments plus que centenaires de l'ancienne Distillerie du Sud-Est.



Actuellement les bâtiments rénovés sont occupés par la famille Lapeyronie descendants directs du fondateur de cette distillerie.

La revue « Histoire Industrielle » dans son fascicule 18 C série D, nous raconte qu'une « importante distillerie d'alcool » fut fondée en 1869 dans les locaux précités et dirigée par Monsieur Louis GUIGUE.

Pourquoi une distillerie à COMPS ?

« Notre pays a toujours été une région viticole et les années de grandes récoltes, alors qu'il y a profusion de vin, on distillait sur place dans des conditions de bon marché absolument remarquables Point n'était besoin alors de l'intervention d'alcools étrangers. Tout n'était qu'alcools des vins. Le bouquet de cet alcool était entièrement naturel et les eaux de vie de notre MIDI acquéraient de plus en plus de valeur surtout si on les laissait vieillir en foudres comme c'était le cas à la Distillerie du Sud-Est.

L'alcool de vin était produit sous deux formes : sous forme de trois six pesant 90 à 92 °, sous forme d'eau de vie vieille pesant 56 à 60 ° et prête à être consommée.

A côté de cette production des alcools, l'Etablissement fabriquait aussi des LIQUEURS avec une séduisante spécialité le serpolo spic LIQUEUR DE LA MONTAGNE DE COMPS, riche en serpolet, aspic, thym, romarin dont le mélange harmonieux était capable de formée la meilleure des liqueurs.

Ce « Serpolet Spic » avec sa belle couleur verte et ses 45 ° alcooliques était moins pâteux que toute autre liqueur digestive et tonique, elle exerçait sur les parois stomacales une stimulation énergétique.



L'élixir du «Père» Guigue :

Yves GUIGUE très connu dans le cercle des Associations compsoises puisqu'il a occupé de multiples fonctions, nous relatait quelques détails sur la DISTILLERIE FARIGOULETTE qui a cessé ses activités en 1974.

La fabrication de certaines liqueurs, réclamait la cueillette de sacs de thym dont il s'acquittait en parcourant les collines compsoises. Une recette dont il a encore le secret (bien gardé) servait à l'élaboration de la fameuse liqueur « La Farigoulette ». Elle lui vient de son grand père qui habitait rue St Nicolas, un certain Guigue époux CHAZOT.

On fabrique aussi la Reine Jeanne, liqueur verte transparente comme l'onde aux plus beaux jours qui comporte (17 plantes). C'est une liqueur provençale 100 % ! Même son étiquette était écrite dans le plus pur provençal : «Elissir de la Reino Jano» Distillerie Vve Joseph Mouton à Comps Gard. Le tout était orné d'un profil de la reine et de ses armoiries).

J'ajouterai qu'enfants nous récupérions dans les poubelles les restes de « pastis » (le cadèu) pour en faire des boules odorantes. Toute la rue de la Sablière embaumait alors les senteurs de la garrigue.

Souvenir ! Souvenir !

Article et photos A. Lapeyronie

Droit de parole à l'opposition :



